



PRÉFET DE LA RÉGION
GRAND EST



PROGRAMME RÉGIONAL DE LA FORÊT ET DU BOIS

Réunion du GT3 sous-groupe « Accroître et optimiser une mobilisation durable »

Conseil Régional – Strasbourg – 12 mars 2018 après midi

Compte-rendu

La liste des participants est jointe en **annexe**.

L'ordre du jour était le suivant :

Point 1/	Présentation de la prospective IGN – FCBA 2035 : méthodologie utilisée dans le calcul de l'objectif de mobilisation supplémentaire du PNFB (présentation par J.L. MATTE – DRAAF)
Point 2/	Réflexion sur la territorialisation de l'objectif de mobilisation et la méthodologie d'identification de massifs prioritaires : – Présentation de différents zonages géographiques (présentation par S. VIADER – DRAAF) – Présentation par l'IGN de travaux réalisés dans d'autres régions (présentation par A. COLIN – IGN)
Point 3/	Échanges sur les enjeux de mobilisation : quels objectifs de mobilisation, sur quels massifs, pour quels usages, avec quelles actions ?

Les documents diaporamas présentés sont disponibles sur le site internet de la DRAAF Grand Est :
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/>

Principaux échanges sur l'objectif de mobilisation supplémentaire et le zonage :

- Parallèlement à la définition de l'objectif régional de mobilisation de bois supplémentaire sur la base de la disponibilité de la ressource, il est important de faire le lien avec les marchés et les besoins des entreprises (qualités, essences). L'interprofession est sollicitée pour proposer des éléments prospectifs sur l'évolution des consommations de bois selon les usages à l'horizon des 10 ans du PRFB.
- L'objectif doit également prendre en compte les conditions d'exploitation car tout le bois n'est pas mobilisable. Dans l'étude nationale IGN-FCBA la notion d'exploitabilité est prise en compte. Il est important de connaître les difficultés de mobilisation et de prendre le temps d'échanger sur les hypothèses et les moyens nécessaires pour mobiliser le bois ou pas.
- Les scénarii doivent intégrer le fait que la sylviculture dynamique ne peut être mise en œuvre de façon identique sur l'ensemble du territoire. Il peut y avoir un décalage entre l'étude nationale sur la ressource et les réalités du terrain. La sylviculture menée en forêt publique peut déjà être considérée

comme une sylviculture dynamique. Certains retards de prélèvements sont liés au déséquilibre forêt-gibier et des récoltes anticipées ont lieu en lien avec des peuplements dépérissant.

- Il est difficile d'expliquer aux propriétaires qu'il faut exploiter les gros bois. Cela nécessite information et explications.
- En forêt privée, il y a nécessité de communiquer vers les propriétaires. Le premier obstacle est le foncier.
- L'étude menée sur le PNR des Vosges du Nord a mis en avant une segmentation par essences et par usage afin d'avoir une approche filière prenant en compte le gisement et le marché.
- L'étude nationale montre que les forêts à PSG sont déjà bien récoltées. Chaque gestionnaire a sa propre sylviculture et il est intéressant qu'il y ait plusieurs types de gestion. Donc en forêt privée, il faut surtout motiver les propriétaires dans les forêts de moins de 25 ha. La mobilisation demande du temps et de l'animation.
- Compte tenu des problématiques de tassement des sols et de fertilité des sols (90 % des surfaces concernées en Lorraine), il ne serait pas pertinent de retenir les menus bois dans l'objectif de mobilisation supplémentaire du PRFB.
- Point de vigilance sur la biodiversité : la sylviculture dynamique peut viser de petites parcelles en propriété privée dans lesquelles il y a aussi des enjeux en matière de biodiversité.
- Nécessité d'une approche de l'objectif de mobilisation supplémentaire du PRFB par essence et par territoires. Cependant la modélisation de l'étude nationale s'appuie sur des données statistiques qui ne correspondent pas forcément au périmètre régional. Il est donc difficile d'extrapoler les données de l'étude nationale sur un territoire infra-régional et par essences. Pour les résineux une distinction entre douglas, pin sylvestre, résineux blancs serait intéressante. Par ailleurs un travail spécifique sur le peuplier semble nécessaire.
- La définition du BO potentiel en feuillus de l'IGN ne correspond pas forcément à celle des scieurs. Le BO potentiel pourrait donc être recalculée pour être plus en phase avec les utilisations réelles.
- Pour ce qui concerne la territorialisation de l'objectif de mobilisation supplémentaire par massif, parmi les différents zonages présentés, c'est le découpage par sylvoécotones (SER) regroupées qui semble le plus pertinent (lien à faire avec les zonages effectués sur les zones à enjeux réalisés pour l'ESC à voir).
- Il serait intéressant de redéfinir des scénarios pertinents directement à l'échelle des massifs déterminé avec la précision des usages des bois pour être au plus près de la réalité du Grand Est.
- L'étape de définition de l'objectif de mobilisation et sa déclinaison par massif est importante elle va conditionner le reste. Le consensus sur les chiffres et le partage des informations entre les différents acteurs est nécessaire.

Relevé de conclusions :

- Des éléments de perspectives sur les consommations et les besoins en bois d'ici 10 ans selon les usages BO/BI/BE seront proposés au groupe de travail dans le cadre d'une contribution de l'interprofession.
- Les menus bois ne seront pas pris en compte dans la définition de l'objectif de mobilisation de bois supplémentaire du PRFB.
- Le découpage par SER regroupées sera le zonage retenu pour la déclinaison de l'objectif de mobilisation de bois supplémentaire par massif.
- La notion de BO potentiel feuillus sera affinée.
- Les données de l'étude IGN – FCBA sur la disponibilité de la ressource seront complétées afin de prendre en compte les spécificités du Grand Est et les réalités du terrain et d'aboutir à un objectif de mobilisation supplémentaire du PRFB partagé par l'ensemble des acteurs de la forêt et du bois.